

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 octobre 2020 à 19 heures sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Madame PETIOT est désignée secrétaire de séance.

Madame LONGEAU qui est absente a donné pouvoir à Monsieur DESCOURAUX.

N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 26/08/2020, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 07/10/2020 et les informations données sont les suivantes.

REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Suite à la démission de Madame Jouhanneau en qualité de conseillère municipale de la commune et de conseillère communautaire de Châteauroux Métropole, il convient de la remplacer pour son poste à l'agglomération.

Au vu de l'article 5211-6 du CGCT, « le conseiller démissionnaire sera remplacé sur son poste de conseiller communautaire par le 1^{er} membre du conseil municipal qui suit dans l'ordre du tableau établi à la date de l'absence » soit par Madame Lancereau.

CONVENTIONS

- La législation en vigueur impose à tout employeur d'évaluer les risques professionnels auxquels sont exposés ses agents, et que les résultats de cette évaluation doivent alors être transcrits dans un document unique.

Compte tenu de la complexité et de la charge de travail pour l'élaboration d'un tel document, il est proposé de solliciter l'aide d'un agent du Centre de Gestion de l'Indre.

Cette prestation fera l'objet d'une convention à signer entre la commune et le Centre de Gestion pour un tarif de 750 €.

Accord du conseil.

- Lors de la dernière réunion du conseil il a été accepté de solliciter le Centre de Gestion pour le renouvellement du contrat d'assurance garantissant les risques statutaires.

Au vu des résultats de l'appel d'offres, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'assurance avec GROUPAMA et SIACI à compter du 01/01/2021.

En effet, la commune sera mieux assurée avec un tarif moindre par rapport à l'actuel prestataire.

CONTRAT GAZ NATUREL

Suite à l'appel d'offre pour le renouvellement du contrat « gaz naturel » pour 6 bâtiments de la commune, une seule entreprise a répondu. Il s'agit d'EDF Collectivités, notre actuel fournisseur, qui pour la période 2020-2023 propose un tarif mieux disant.

Accord du conseil pour signer le nouveau contrat à venir.

TRAVAUX

- Les travaux prévus allée de la Margelle et Chemin de la Croix seront réalisés semaine 49 – 50.

- 3 devis ont été demandés pour la réfection de la couche de roulement de la rue des Ormes. La mieux disante est la proposition de l'entreprise SETEC. Accord du conseil pour la signature du devis. Montant : 19.754,40 € TTC. Les travaux seront faits à la suite de ceux de l'allée de la Margelle.

- Plusieurs travaux sont en cours sur la commune sur les réseaux eaux usées et eaux pluviales. Ces travaux sont réalisés par Châteauroux Métropole.

- Monsieur Pascaud a été questionné pour une éventuelle installation d'un abri bus devant l'école pour permettre aux collégiens et aux lycéens de se mettre à l'abri lorsqu'il pleut.

Actuellement ils peuvent se mettre sous le préau de l'école.

Monsieur Prime est chargé de faire une estimation du coût pour cette installation.

QUESTIONS DIVERSES ET INFOS

- Monsieur le Maire explique que des incivilités persistent à côté de la benne à déchets verts. Ex : pose d'amiante, gravats ...

Il est décidé que si cela contenu la déchetterie de la commune sera définitivement fermée.

- Monsieur Moreau a sollicité une société pour refaire entièrement le site internet de la commune. Le coût serait ~ 2.900 €. Il est en attente d'autres devis qu'il présentera lors du prochain conseil.

- Afin de ne plus être tributaire des autres communes, il est décidé d'acheter un aérateur pour l'entretien des espaces verts. Une demande au titre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) va être déposée auprès du Pays.

Montant de l'achat : 5.818,33 € TTC – subvention attendue : 40 %

La séance est levée 19H.35